

COMMUNIQUÉ

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 2 mai 2023

FIBRE OPTIQUE : STOP AUX ACTES DE VANDALISME !

Dans la nuit du vendredi 28 avril au samedi 29 avril, une armoire internet (point de mutualisation) située sur l'avenue du Moulin Neuf a été entièrement brûlée.

Aussi, c'est avec la plus grande fermeté que la municipalité dénonce cet acte de vandalisme, gratuit et lâche, qui va impacter durablement les riverains des quartiers du Moulin Neuf et des Trois Rivières.

Avec Jean-Claude de Souza, Conseiller Municipal délégué notamment au numérique et à la lutte contre la fracture numérique, nous avons contacté, dès le samedi 29 avril, les services de XPFibre, opérateur d'infrastructures en charge du déploiement de la fibre optique sur la ville, afin que ces derniers puissent engager la reconstruction de ce point de mutualisation dans les plus brefs délais.

Les travaux ont commencé le samedi après-midi afin de rétablir rapidement la connexion internet des riverains impactés. Néanmoins, au vu des dégâts colossaux engendrés par cet acte inadmissible, les opérations de remise en état du réseau risquent de prendre plusieurs semaines.

Ainsi, il est conseillé aux Stanois.e.s concernés de prendre attache auprès de leur fournisseur internet afin de signaler la coupure du réseau.

Depuis deux ans, la municipalité a engagé, dans la limite de ses compétences, un travail considérable, pour accompagner au mieux les Stanoises et les Stanois dans les difficultés qu'ils rencontrent en matière d'accès à la fibre optique. Suite à de nombreux échanges, XPFibre a annoncé en février dernier un plan local de reprise de son réseau intégré à une vaste opération de remise en état de 900 points de mutualisation d'ici fin 2024, principalement en Île-de-France.

Pour Stains, cela concerne 44 armoires, situées sur l'espace public, qui seront entièrement refaites. Les travaux ont débuté en mars dernier et sont menés à raison de 3 à 4 armoires par mois. Par ailleurs, XPFibre s'est également engagé à labelliser ses sous-traitants pour éviter les débranchements sauvages et à faire des contrôles sur la qualité des raccordements.

La ville, quant à elle, restera mobilisée, aux côtés des habitant.e.s, afin qu'ils puissent bénéficier pleinement et sans encombre d'un accès réel à la fibre optique.